



Juin 2022 - n° 18

Clapotis du Jet d'Eau
par Gisèle Nuel – Atelier Reg'Arts



*L'été s'annonce, propice aux vacances peut-être ...
Senteurs, couleurs et humeur champêtres
Les enfants jouent, les esprits s'apaisent
Profitons, parfois ensemble, de cette belle parenthèse !*

Éditorial

Chères Viternoises, chers Viternois,

La formule traditionnelle de notre Gazette revient comme l'été suit le printemps, et me donne une belle occasion de vous informer sur nos actions récentes, et sur les perspectives de 2022 :

La fin de 2021 a été particulièrement riche :

- La mise en place du **Conseil Municipal des Jeunes** (« CMJ »), réunissant autour de Clémence Néel, élue « Maire-Jeune », 8 conseiller(e)s élu(e)s par les élèves de CE2-CM1-CM2.
Bravo à tous ceux qui se sont présentés, merci aux institutrices qui ont accepté cette collaboration !
- L'accueil des Aînés lors d'un goûter animé de manière aussi vivante qu'agréable par David Bonnaventure, doublé d'un colis de produits festifs à nos résidents de Viterne.
- La décoration des fontaines pour Noël, qui a été un réel succès entre voisins ! Bravo aux participants !
- La signature du transfert des chemins ruraux détenus jusque-là par l'Association Foncière de Remembrement du village (remembrement lancé en 1991, terminé en 1997). Les membres du conseil d'administration de l'AFR ont décidé sa dissolution. Les formalités sont faites.
- Enfin, la reprise de différentes animations par les associations de la commune, tels que Beaujolais, Loto, Tournée du village du Père Noël ... Leurs réussites ont été de réels plaisirs.

Malgré un début d'année encore marqué par la COVID 19, qui ne nous a pas permis de nous retrouver pour les Vœux, 2022 est déjà bien remplie :

- Exploiter les retours des rencontres de quartier autour des problèmes de vitesse et de stationnement dans le village, y compris avec les autorités concernées.
- Assurer les possibilités de construction et de rénovation de logements au village, que ce soit au niveau du « PLU » (Vaux de Rumvaux) et du « PLUi » (tout le village, au sein de la CCMM).
- Finaliser l'arrêté municipal sur la mise en valeur du village, avec ses différents aspects : le fleurissement devant chez soi, mais aussi le balayage, la propreté, l'absence de pollution, dans un contexte plus soucieux de l'environnement, donc avec des moyens nouveaux ou parfois ... oubliés.
- Au cimetière, améliorer la collecte des plantes, terreau, plastiques en mettant en place un tri sélectif, facile à utiliser dans de petites bennes, au lieu des grosses bennes à ordures actuelles.
- Accompagner le début des activités du CMJ : nos jeunes ont de l'imagination et beaucoup de cœur.
Au-delà du petit parc, également améliorer les équipements du petit terrain pour nos ados.
- Poursuivre l'action du CCAS, avec différentes initiatives pour répondre aux besoins du plus grand nombre d'entre nous : enquêtes et différents actes de solidarités.
- Préparer une rectification de la numérotation dans nos rues pour le 31 décembre prochain.
- Enfin, continuer à accompagner nos associations, qui nous préparent notamment un 13 juillet festif et un 14 juillet ludique et familial, auquel le CMJ s'associe !

Un sujet vous interpelle, vous intéresse ? N'hésitez pas à venir en discuter en mairie aux heures d'ouverture, ou à prendre rendez-vous, avec les Adjoint(e)s ou moi-même.

Voilà ! Pour terminer, j'ai le plaisir de vous inviter à venir partager l'apéritif offert par la Municipalité au stade le 13 juillet à 19h, qui sera suivi d'une soirée organisée par La Fontaine, accompagnée par l'Union Familiale et les Pompiers.

Très bon été 2022 à chacune et à chacun !

Jean-Marc DUPON

« Poussez la porte, le soleil est à l'intérieur ! »

ÉCHOS DES CONSEILS

avec un extrait des décisions prises les 24 janvier et 4 avril 2022, toutes les délibérations étant consultables en mairie et sur www.viterne.fr

- Programmation des travaux sylvicoles en forêt pour 2022 représentant une dépense de 12 860 € HT, soit une économie de 6 850 € au regard des préconisations de l'ONF et compte tenu des restrictions budgétaires.
- Renouvellement de la convention avec l'association *le Chêne et les Roseaux* jusqu'au 31 décembre 2022, afin de maintenir les services à l'enfance et l'aide éducative de qualité de la Sarabande, garderie périscolaire et centre aéré tant appréciés des enfants.
- Autorisation délivrée au Maire pour le dépôt de demandes de subventions diverses dans le cadre du programme d'investissement concernant les travaux prévisionnels inscrits au budget 2022 :
 - restructuration des accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et organisation des bureaux de la mairie ;
 - réfection de voirie des sites utilisés pour la collecte des ordures ménagères (circuit des camions, point d'apport volontaire) + traitement des déchets ;
 - acquisition de détecteurs CO₂ pour l'école à un tarif négocié par la CCMM ;
 - achat et mise en place d'un nouveau jeu au parc pour les enfants, ainsi que de filets et d'éclairage au petit terrain de sport.
- Formalisation du débat sur les orientations générales du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Moselle et Madon, les objectifs retenus étant les suivants :
 - préserver les paysages garants de la richesse identitaire du territoire ;
 - définir les objectifs de développement urbain et de l'habitat de demain ;
 - affirmer un maillage stratégique des activités ;
 - articuler les modalités et les équipements du territoire ;
 - protéger le territoire, ses habitants et ses richesses naturelles.

Un registre de concertation dédié au PLUi est à votre disposition en mairie pour y inscrire vos observations.

info *Prochaine permanence PLUi jeudi 23 juin de 16h30 à 19h30 à Xeuilley - Mairie place Lucette Ditsch - ouverte aux habitants du territoire pour échanger, découvrir les orientations du PADD et les esquisses du zonage.*

- Actualisation des tarifs concernant le cimetière communal, comme suit :
 - concession 30 ans : simple 90 € ou double 180 €
 - columbarium 30 ans : 480 € / jardin du souvenir : 60 €

info *Nos remerciements à M. Guy JESPERIER et M. Éric FURSTENBERGER pour la confection d'une belle poutre en chêne au jardin du souvenir, support permettant aux familles d'y apposer une plaque commémorative (se renseigner en mairie).*

- Attribution des subventions aux Associations et Clubs →

- Reconduction des taux d'imposition des taxes locales communales pour 2022 ↓

Taxe foncier bâti TFB	Taxe foncier non bâti
15.72 %	14.53 %

- Approbation du compte administratif 2021 →

- Adoption du budget primitif 2022 →

* dont 266 433.81 €, correspondant au report cumulé du résultat de fonctionnement.

Subventions 2022	€
Coopérative scolaire	2 500
Union Familiale	200
Cœur et Entretien Physique Adapté	100
Anciens Pompiers de Viterne	150
La Fontaine	947
Amicale des Pompiers de Viterne	200
Amis Patrimoine Moselle Madon	450
Reg'Arts	400
Divers	3 053
TOTAL	8 000

Recettes	Dépenses	Excédent
752 217.62 €	485 783.81 €	266 433.81 €

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Recettes	751 447.27 € *	146 192.69 €
Dépenses	514 621.48 €	146 192.69 €

LES FINANCES *par Jean-Marc DUPON*

- Quelle gestion pour notre village ? Quel équilibre entre l'entretien et les charges à court terme, et les besoins d'investissement à long terme ? Comment dégager un peu de moyens d'investissement avec un budget de fonctionnement limité ?
- Ce sont ces questions que nous avons dû nous poser dès la fin de 2020, pour savoir ce que nous allions pouvoir faire. Rappelons que les recettes d'une année, par exemple 2020, doivent servir à assurer d'abord tout le fonctionnement des services de la commune pour l'année (personnel municipal, charges d'entretien, électricité, chauffage, fonctionnement de l'Ecole et de l'accueil périscolaire (Sarabande), entretien de tous les bâtiments communaux, subventions à verser, etc...).
- La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement doit dégager un excédent : il va servir à faire face aux remboursements d'emprunt et aux investissements de l'année suivante.
- Fin 2020, nous disposions de 39 137 € d'excédent de fonctionnement pour financer 26 000 € de remboursement d'emprunt en 2021. Soit 13 000 €, heureusement additionnés à des « restes-à-réaliser » pour 31 000 € donc un total de 44 000 € à dépenser en investissement sur l'année.
- Autant dire des investissements réduits, et pas de capacité de remboursement d'emprunt nouveau, même si la commune dispose d'un fonds de roulement de 200 000 € (environ 6 mois de fonctionnement).

- Nous avons aussi deux sujets à traiter, déjà comptabilisés : en particulier le règlement de 46 000 € d'assainissement à la CCMM sur les travaux de 2014 rue Jeandidier Brigeot et l'encaissement d'une subvention de 4000 €, soldés en 2021.
- Pour 2021, nous avons préparé un budget destiné d'abord à bien équilibrer nos comptes de fonctionnement (2021), mais aussi à nous dégager une capacité d'investissement pour 2022. Au final, le compte administratif 2021 montre que l'on a pu dégager un excédent de fonctionnement de 102 000 € que nous retrouvons en section d'investissement pour 2022.
- Pour 2022, sur ces 102 000 € de la section d'investissement, nous devons rembourser nos emprunts pour 26 500 € en capital : nous dégageons une capacité d'investissement théorique de l'ordre de 75 500 €. C'est mieux, mais notre gestion doit rester rigoureuse et utilisée à bon escient !
- Quant au budget de fonctionnement pour 2022, notre crainte va sur le coût de l'énergie et des produits manufacturés, et aussi sur la fin du contrat CAF Enfants-Jeunesse, renouvelé cette année, mais avec une inconnue dans les nouvelles modalités.
- Comme les recettes n'augmenteront pas, nous restons très attentifs aux dépenses qui risquent de dépasser les prévisions (énergie, ...). En conséquence certains choix seront sûrement difficiles.

info *Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2022 attribuée par l'État à notre commune : 76 509 €.*

CMJ - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES *par Dominique GERARD*

Lors de leur 1^{ère} réunion de travail, les membres du CMJ ont listé les nombreuses idées à entreprendre dans le cadre de leur mandat, et parmi les principales : organiser des rencontres dans le village, davantage de marchés, de jeux collectifs, rendre des services aux personnes âgées, créer un poulailler collectif, mettre en place un composteur collectif, parfaire l'aménagement du petit terrain et du petit parc, ramasser les déchets dans le village, améliorer la circulation dans le village ...

Après un vote dans le but de prioriser ces actions, c'est le thème « **aides aux personnes qui en ont besoin** » qui est sorti largement en tête.

Un questionnaire à ce sujet a donc été distribué à l'ensemble des Viternois. N'hésitez pas à solliciter leur aide, les jeunes élu(e)s s'organiseront en conséquence, le temps de mettre en place ce projet bienveillant.

Parallèlement, le CMJ a choisi de travailler sur un 2nd sujet, à savoir « **l'aménagement du petit terrain et du petit parc** » : installer des filets afin que les ballons ne s'échappent plus dans le ruisseau, refixer des filets dans les buts, refaire les panneaux et les filets de basket, prévoir un éclairage, des bancs et enlever les arbustes épineux sur le bord du terrain. Une demande en ce sens a été officiellement remise à M. le Maire.

GAZOUILLIS ...

- ❖ Depuis le 5 avril 2022, le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundis de 16h à 18h, les jeudis de 17h à 18h45 et les vendredis de 11h à 12h.
- ❖ Actualisation des permanences Maire / Adjoint(e)s (sauf exception de planning) : M. DUPON les lundis et jeudis de 17h à 18h, M. OUDENOT les vendredis de 11h à 12h, Mme JOLLY-BERAUD les lundis de 16h à 17h et Mme LEMOINE les jeudis de 17h45 à 18h45.
- ❖ Fermetures pour congés du secrétariat de mairie : **vendredi 15 juillet + du 25 juillet au 15 août** (avec maintien des permanences de M. le Maire **lundi 25 juillet de 16h à 18h & lundis 1^{er} et 8 août de 17h à 18h**) + **jeudi 1^{er} septembre**.
- ❖ Fermeture pour congés de l'agence postale communale **du 14 juillet au 7 août**.
- ❖ Petit rappel des horaires autorisés pour vos travaux de bricolage et jardinage : lundi à vendredi de 8h à 20h samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - dimanche et jour férié de 10h à 12h.
- ❖ Bienvenue à M. Axel JACQUOT, nouvel employé communal en contrat aidé **du 16 mai au 16 novembre**.

- ❖ Manifestation théâtrale en extérieur dédiée aux écoliers et leurs parents **vendredi 24 Juin** de 18h à 19h30 :
→ circulation interdite rue Antoine et rue de la Mairie, dans les 2 sens et stationnement interdit au niveau de l'école, du parvis de l'église et de la fontaine des Écoles.
- ❖ Prochaine commande groupée de pellets par le CCAS **fin juin / début juillet**. Merci pour vos réponses à l'enquête.
- ❖ Assistez au prochain Conseil Municipal **lundi 4 juillet** à 20h30, salle communale, en séance publique.
- ❖ Pour les habitants de + 70 ans ou à mobilité réduite (temporaire ou permanente), pensez à vous inscrire en mairie pour bénéficier des services de la CCMM : T'MM+ et collecte des encombrants à domicile.
- ❖ Fin de l'exploitation des affouages fixée au **dimanche 2 octobre**.
- ❖ Jeunes diplômés 2022 (jusqu'à Bac+3 pour rappel), apportez votre justificatif en mairie **avant le 31 octobre**.
- ❖ Canisacs à votre disposition en mairie et dans les 3 distributeurs du village afin de préserver nos rues, sentiers (vigilance requise Chemin du Pressoir), trottoirs, sans oublier le terrain de foot et ses abords.
- ❖ Bienvenue aux nouveaux habitants ! Présentez-vous en mairie afin de bénéficier d'un accueil personnalisé lors de la célébration des Vœux du Maire en janvier et également pour vous inscrire sur les listes électorales.
- ❖ Population légale de Viterne au 1^{er} janvier 2022 (source Insee millésime 2019) :
748 habitants ↔ 741 pour la population municipale + 7 pour les personnes ayant conservé une résidence.
Recensement janvier / février 2022 : **95,9 %** des foyers à Viterne ont répondu à l'enquête dont **85,4 %** par internet. Merci pour votre participation citoyenne et en attente des données officielles de l'Insee pour vous livrer les strates de notre population locale. À suivre par **Nathalie**.
- ❖ Pensez à consulter votre site web **www.viterne.fr** et à vous inscrire à la **ViterNews** par mail de **Nathalie**. Nouveautés → rubrique « forêt et affouage » **et** questionnaires ou enquêtes dorénavant en ligne, tout en maintenant la distribution papier dans vos boîtes aux lettres afin de vous laisser le choix de réponse.

• ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

MAULION Léa Sophie Nathalie le 31 janvier - BEGEL Nina Nancy Jocelyne le 19 avril
 BARBIER Léonie Jacqueline Huguette le 24 juillet - MENARD Giulio le 15 août - MION Ezra le 9 novembre
 PLANTELIN Margot Léa le 26 novembre - HAZARD Justin Pascal Richard le 29 novembre - SEFA Iris le 28 décembre

MARIAGES

SCHLOSSER Sandrine et LIBERT Philippe le 31 juillet - RAUX Martine et PIGEAT Philippe le 6 novembre

PACS

CICCOTELLI Nadège et GRIMM Romain le 27 mai - LECOANET Coralie Stéphanie et GALECKI Patrick le 7 juillet

DÉCÈS

DEVAUX Mylène Graziella Marguerite le 1^{er} janvier - SIGRONDE Robert le 4 février
 CLAUDE Andrée née BOMBARDIER le 15 février - DELALIEU Patrick le 8 avril
 SIGRONDE Andrée née IDOUX le 9 avril - JACQUOT Yvette née DUPREY le 9 mai
 PEULTIER Raymond le 2 juin - OSSELAND Daniel le 3 juin - VILANOVA François le 27 juin
 VILANOVA Consuelo née BAEZA le 23 août - HENRY Suzanne née JACQUOT le 1^{er} novembre
 SCHORTZ Monique née BRIDARD le 25 novembre - KLEIN Emmanuel Jean-Pierre le 9 décembre
 LATRAYE Simone née THOUVENIN le 11 décembre

• Félicitations aux JEUNES DIPLÔMÉS 2021

récompensés par un chèque-cadeau remis par M. le Maire lors d'une petite visite à la maison
 Brevet des collèges pour Pauline MEISSNER - Candice SQUIVEE - Théo BEDU - Eliot PELTE - Mathilde PIERSON
 Brevet d'Études Professionnelles pour Dorian MULLER
 Baccalauréat général pour Alexandre PERROT - Charlotte KUNZE - Mathilde GOLFOUSE - Guillaume PIERSON

► INFOS TERRITOIRE

GENDARMERIE de Neuves-Maisons

- Accueil du public depuis le 14 avril 2022 à leur nouvelle adresse sise 58 rue du Capitaine Caillon.
- Nouveau dispositif de proximité « hors les murs » initié en mai 2022 sur le territoire, afin d'apporter des conseils, d'établir certains actes (audition, plainte, opération Tranquillité Vacances, procurations ...) et faciliter vos démarches, notamment pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer :
→ permanences en mairie de Viterne planifiées **le 4^{ème} lundi du mois de 16h à 18h** (sauf impératifs de service ou éventuelle fermeture mairie) → 27/06 - 25/07 - 22/08 ...

« En été, l'éclat d'un jardin est aussi féérique qu'un feu d'artifice ... »

CCMM

- Chantier de construction du **futur siège communautaire** lancé par la CCMM en février 2022 pour une livraison prévue en automne 2023, avec des services regroupés sur un même site (celui du pôle technique actuel) pour accompagner les habitants au quotidien dans leurs démarches dans un bâtiment étudié pour optimiser l'espace et l'énergie.
 - Refonte de leur **site web** en mars 2022 pour mieux vivre ensemble, refléter l'image du territoire et accéder plus aisément aux informations → www.cc-mosellemadon.fr
 - Pas de **collecte des poubelles** à Viterne **les lundis fériés**, vigilance le 15 août (idem que pour la Pentecôte) :
→ pour les bacs noirs d'ordures ménagères, report au lendemain mardi matin 16/08 (les sortir lundi soir) ;
→ pour les sacs jaunes de tri, pas de rattrapage prévu, report au lundi suivant 22/08.
 - À la **déchetterie** dès le 22 juin → filières **supprimées** : benne à sacs jaunes de tri et benne à déchets verts.
→ nouveaux matériaux **autorisés** : plâtre, film plastique, laine de verre, polystyrène et huisserie.
 - Accompagnement individuel ou collectif par le **conseiller numérique** M. Julien HELES de la CCMM, gratuit et sur rendez-vous, pour vous permettre de vous approprier avec sérénité les usages numériques (internet, réseaux sociaux) et vous permettre de réaliser quelques démarches du quotidien en ligne.
- Signalez-vous en mairie auprès des élu(e)s ou du CCAS pour nous faire part de vos besoins (pourquoi pas en petit groupe ?) afin de vous aider à faire le lien avec la CCMM pour organiser un atelier numérique à Viterne et rapprocher ainsi le service public des usagers.
- Ou contact direct : ☎ 06 07 99 82 57 - 09 74 36 04 59 ✉ conseillernumeriquecc@mosellemadon.fr

LE RUISSEAU DE VITERNE *par Mathieu NÉEL*

La CCMM doit renforcer son action dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Eaux des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) concernant les eaux du territoire.

Au sein de la CCMM, un 2^{ème} technicien « rivière » est embauché pour fédérer les actions avec les Communautés de Communes limitrophes (CC Terres Toulaise, Pays de Colombey et Pays du Santois) et être un référent pour les élus du territoire sur les problématiques de la gestion et l'entretien des cours d'eau.

Le ruisseau de Viterne sera la première étude-laboratoire de cette politique GEMAPI du territoire (qualité de l'eau, pollution, nature des berges, assainissement), ce dernier venant gonfler de façon importante (avec le ruisseau Rouau) le bassin excréteur de crues de Maizières (ouvrage créé lors de la création de la voie rapide).

Un groupe de travail de la CCMM (intégrant vos élus) est actuellement en constitution et les études hydro morphologiques (subventionnées par la Région) devront permettre d'évaluer les travaux d'assainissement et d'hydraulique pour la prévention des inondations.

Dans nos prochaines gazettes, un point des avancées vous sera donné *au fil de l'eau* ...

► CADRE DE VIE

ENTRETIEN DES ROUTES ET CHEMINS FORESTIERS & REZO-POUCE *par Jean-Marc DUPON*

- Nous avons sollicité une **subvention** pour réaliser des travaux de voirie sur le réseau courant :
 - D'abord, pour bitumer le haut de la rue Nicolas Chenin pour permettre un passage « en tous temps » du camion de collecte des ordures ménagères ;
 - Ensuite, faire un bitume correct devant le point d'apport volontaire de verre-papier-textiles, avec une amélioration du parking et de ses accès/sorties, et l'aménagement d'un point d'attente pour le **covoiturage** « **REZO-POUCE** » (qui se met en place en face du cimetière, pour début 2023) ;
 - Enfin, quelques mètres carrés de bitume devraient pouvoir être traités dans la rue Sencert, là aussi pour évacuer les eaux de pluie sur les côtés de la rue, et renforcer la chaussée à hauteur d'un des récupérateurs d'eau qui traverse la voie.

Nous attendons le résultat de notre demande de subvention, déclarée complète par les services préfectoraux.

- Concernant **les chemins en calcaire**, l'année dernière nous avons procédé au dégagement des évacuations d'eau des chemins en forêt, sur les côtés des égouts traversants.

Nous poursuivons cette année l'entretien de ces chemins en calcaire, en particulier, en forêt : différents « trous » ont été identifiés, mais vous pouvez **signaler en mairie** auprès de Jean-Pierre OUDENOT (par mail ou lors de sa permanence, vendredi matin de 11h à 12h) des endroits qui vous paraissent devoir faire l'objet d'un rechargement de calcaire.

- Enfin, il est prévu de rétablir le chemin menant aux parcelles en haut de Fréty, sur une des 2 parcelles louées par la commune au GIC (M. VIGANO), qui a été labouré par erreur. Le statut des 2 parcelles a fait l'objet d'une remise au clair avec le locataire (validation prévue au Conseil Municipal de début juillet, avec ajustement de la surface louée).

RÉNOVATION DU TOBOGGAN au petit parc

par Jean-Marc DUPON

Le petit parc accueille régulièrement les plus jeunes d'entre nous ... mais pas que ! Nous y goûtons des moments de détente et des jeux qu'il nous faut tous soigner, et pour la commune, entretenir.

C'est ce que nous avons fait début avril, en remettant en état le toboggan : nous avons acheté les composants nécessaires durant l'hiver, et Hervé, notre adjoint technique, a procédé au démontage de la structure, à son décapage, et à sa préparation ; Éric FURSTENBERGER a procédé à deux petites greffes sur un des poteau et Hervé a pu repeindre l'ensemble, avec l'aide un samedi matin de Catherine MILLET, Dominique GERARD, et Martial KLEIN. Qu'ils en soient tous ici remerciés en votre nom !

Après un débosselage des tôles de la descente, autant qu'il était possible, l'ensemble a pu retrouver sa place au cours de la 2^{ème} semaine des vacances de Pâques. Bon amusement !

AFFOUAGES

par Jean-Marc DUPON

Les affouages sont bien avancés et nous espérons qu'ils se sont bien passés pour vous si vous avez été au bois récupérer votre lot. L'application des consignes de sécurité reste très importante et nous souhaitons vraiment que la fin du débardage se poursuive sans aucun accident sérieux, comme il a commencé cette année (2 accidents de fendage l'année passée, heureusement pas trop graves).

À souligner qu'une infraction aux consignes d'abattage et de débardage a été constatée par l'ONF, un procès-verbal est en cours, qui donnera lieu au moins à une amende de 90 € pour le contrevenant (tirage de grumes au câble ayant abimé plusieurs arbres au passage). Et le bois doit être nettoyé et coupé sur place.

Enfin, aucune réclamation en terme de « quantité » n'a été portée à ce jour devant la Commission Forestière, recours devant intervenir avant tout débardage de la parcelle, au plus tard le 31 juillet.

TRI SÉLECTIF AU CIMETIÈRE

par Jean-Marc DUPON

Si vous avez fréquenté notre cimetière, le fleurissement des tombes est une belle manière de manifester notre attention et nos sentiments à ceux qui y reposent. La commune est également attentive à procéder au brûlage régulier des mauvaises herbes, avec des moyens qui respectent l'environnement.

Les bennes à ordures noires recevaient jusqu'à maintenant indifféremment tous types de déchets, alors que de nombreuses plantes en pot comportent une part importante de terreau et de restes de végétaux réutilisables sous forme de compost. Les pots en plastique sont recyclables de leur côté. Le verre est récupéré de l'autre côté de la rue dans les 2 bennes à verre. Enfin, les fleurs artificielles en fin de vie, les emballages abimés et les déchets divers n'ont pas d'autres destinées que les poubelles noires, mais ils ne représentent qu'une part très limitée de ce qui est jeté au cimetière.

Nous vous proposons donc la mise en place de nouvelles bennes, plus adaptées à ce tri sélectif :

- 2 bennes grises avec logo « Terre-végétaux » pour mettre le contenu des pots : terre et végétaux ;
- 1 benne à couvercle jaune logo « emballages » ... pour les pots en plastique et emballages recyclables ;
- 1 petite benne noire à couvercle mauve logo « déchets » ... pour les vieux plastiques, les mousses à piquer les fleurs, les déchets divers, de bougies, etc, les petits pots en argile non récupérables ... ;
- enfin, en vous remerciant d'aller déposer le verre dans la benne à verre à 40 mètres de là, en face !

Comptant sur votre participation à cette démarche citoyenne ... et avec nos remerciements !

EMBELLISSEMENT

• Suite au succès de la décoration participative et dans la bonne humeur des fontaines du village à Noël dernier, nous faisons de nouveau appel à votre créativité pour parer ensemble notre village de ses plus beaux atours pour les festivités de fin d'année :

→ réunion publique élus & habitants prévue lundi 7 novembre à 20h salle communale.

• C'est de saison, plantation, floraison, tonte et fauchage (tout en préservant les précieuses orchidées).

Votre implication citoyenne est également la bienvenue pour nous aider à l'occasion à arroser les massifs fleuris égayant nos fontaines et pour entretenir votre cadre de vie de proximité.

Vous êtes nombreux à participer au fleurissement du village, en végétalisant les abords de votre domicile, notamment visibles de la voie publique (jardin, entrée, escalier, terrasses, balcons, fenêtres, façades) :

→ nous souhaitons constituer un petit comité habitants & élus afin de parcourir ensemble le village et distinguer les coups de ♥. Signalez-vous auprès des élus ou en mairie pour nous rejoindre dès septembre !

« Chaque matin, boire une tasse de soleil et manger un épi de blé ... »

► Coup de projecteur sur la SARABANDE

par Mélanie FRECHE

Viterne est doté depuis de nombreuses années d'un ACM (Accueil Collectif de Mineurs = périscolaire et centre de loisirs) dirigé par Vincent ANTY, aidé de Laurence, Amandine et Laëtitia. Une quarantaine d'enfants fréquente La Sarabande les jours d'école et une vingtaine les mercredis et les vacances.

L'équipe accueille les enfants le matin dès 7h, le temps de midi avec un repas réchauffé sur place et de nouveau à 16h, après l'école, jusqu'à 18h30. Les enfants ont accès à toutes sortes de jouets, jeux de société, matériels sportifs adaptés ...

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, les animateurs accueillent les enfants de 7h à 18h30 non-stop pour des activités construites autour du projet pédagogique de l'année visant à développer la curiosité : « les animaux en voie de disparition » pour 2021/2022, « protégeons notre planète » pour la rentrée 2022.

Des sorties collectives au cinéma, à la piscine, au cirque, à la bibliothèque ... viennent ajouter un petit plus dans les journées des bambins.

En juillet, une semaine de camping au lac de Pierre-Percée est également proposée aux plus grands.

La Sarabande est ouverte toute l'année aux enfants du village et des autres communes sauf pendant les congés d'été (du 25 juillet au 21 août 2022) et pendant les 2 semaines de vacances de Noël.

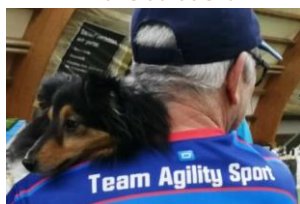
Coordonnées : ☎ 03 83 15 15 30 ou ✉ lauryne120@yahoo.fr

Thème des vacances de cet été : « Eaux et Sports » (programme disponible sur www.viterne.fr).

► Zoom sur l'association AGILITY COMPÈT ' SPORTIVE

par M. Benoît BENITO

Bravo au duo !



« Créée en janvier 2021 par des passionnés pour des passionnés, notre association compte 7 adhérents en 2022. L'Agility est une discipline canine qui consiste à amener son chien à franchir différents obstacles sur un parcours chronométré.

Le but est de permettre aux équipes maître/chien membres de s'entraîner à cette discipline dans le respect du chien, sur des obstacles et un terrain de qualité, afin de participer à des compétitions nationales et internationales.

Nos équipes vont régulièrement concourir dans toute la France (Bretagne, région parisienne, Sud de la France) mais également en Allemagne, en Espagne, en Italie et au Luxembourg...

Afin de pouvoir obtenir le niveau requis pour de telles compétitions, il est indispensable de pouvoir s'entraîner régulièrement dans de bonnes conditions et avec rigueur. Les entraînements ont généralement lieu les jeudis soir au stade de Viterne et parfois à d'autres moments de manière exceptionnelle.

Cette année 2 adhérents (Nicolas et Benoît) ont participé aux sélections nationales pour intégrer l'équipe de France. C'est avec succès que Benoît et sa petite Shetland Never Lose (photo) ont passé le cap de cette sélection, rejoignant ainsi l'équipe de France afin de disputer le Championnat d'Europe en Belgique du 27 au 31 juillet prochain. Nous remercions la municipalité pour son soutien, sa confiance concernant l'entretien du terrain vers le stade et sa permission de l'utiliser. »

► AGENDA VITERNOIS 2022

- Lecture des histoires et contes - *Bib' des Bénévoles* - mercredi 29 juin à partir de 15h avec la Ludothèque.
 - Café littéraire à *la Bib'* avec *La Fontaine* - samedi 2 juillet de 10h à 12h.
 - Évènement ! Célébrons la Fête Nationale organisée par *la Fontaine* avec l'aide de l'Union Familiale, des Pompiers et le soutien de la Municipalité : mercredi 13 juillet en soirée → apéritif à 19h, repas, balade aux lampions, feu d'artifice et animation musicale & jeudi 14 juillet à partir de 14h → jeux récréatifs pour petits et grands (courses de brouettes, en sacs, tir à la corde ...). Ambiance joyeuse en perspective ...
- Possibilité d'accompagnement des personnes âgées et/ou ayant des soucis de mobilité pour rejoindre le stade, signalez-vous en mairie ou auprès du CCAS !*
- Concours de pétanque avec *la Boule Viternoise* - au préau à partir de 12h avec buvette et petite restauration dimanches 26 juin - 17 juillet - 4 et 25 septembre - 16 octobre.
 - Matinées d'éveil avec *le Fil d'Ariane* - salle communale - de 9h à 12h les jeudis 30 juin - 22 septembre - 13 octobre - 17 novembre - 8 décembre.
 - Exposition photos sur le thème de « la rue » avec l'atelier *Reg'Arts* - salle de la mairie - les samedis et dimanches, du 16 juillet au 14 août de 14h à 18h + apéritif photo offert.
 - Marche nocturne avec *La Fontaine* - samedi 23 juillet
 - Messe à Viterne - samedi 27 août à 18h.
 - 2^{ème} bourse puériculture cette année avec le CCAS - dimanche 18 septembre - salle communale.
 - Assemblée Générale de l'Union Familiale - vendredi 23 septembre 2022 - maison des Associations.
 - Loto des Anciens Pompiers - dimanche 25 septembre à partir de 13h30 - salle communale.

- Opération *Brioche de l'Amitié* du 3 au 9 octobre, passage samedi 9 octobre en porte-à-porte à partir de 9h.
 - Animations pour *Octobre Rose* avec le CCAS et l'artiste peintre viternois M. HAUSER.
 - 2^{ème} marché tournant des producteurs locaux - la fête au village avec la CCMM & le CCAS de Viterne - place de la mairie - vendredi 21 octobre de 16h à 20h.
 - Loto avec *l'Union Familiale* - salle communale - dimanche 30 octobre.
 - **Invitation à tous les habitants** pour commémorer ensemble l'Armistice - vendredi 11 novembre - hommage à 11h devant le *Monument aux Morts*, suivi d'un moment convivial autour d'un verre - salle communale.
 - Fêtons le beaujolais nouveau avec *l'Union Familiale* - salle communale - samedi 19 novembre.
 - Marché de Noël organisé par *Nikki's Food* - samedi 26 novembre.
 - En projet, opération *petits déjeuners de la Trisomie* avec le CCAS - fin novembre.
 - Téléthon avec le CCAS - marche et point de ralliement à Viterne - samedi 3 décembre.
 - Traditionnel après-midi musical *des Aînés* avec le CCAS - salle communale - samedi 10 décembre.
 - Ho, ho, ho ... visite du fidèle Père Noël avec *l'Union Familiale* - samedi 17 décembre.
 - Fête des Rois et spectacle avec *l'Union Familiale* - salle communale - dimanche 8 janvier 2023.
 - *La Bib' des Bénévoles* - accueil les mercredis et samedis de 10h à 12h + *Kabin'à Lire* sur la placette.
 - Atelier photos avec *Reg'Arts* - maison des Associations - les lundis de 20h à 22h.
 - Visites guidées du village et du circuit des Croix en forêt avec *l'APMM*, à la demande par petits groupes.
 - Retrouvailles des *Cousettes* avec *l'Union Familiale* - maison des Associations - les mardis après-midis.
 - Jeux de cartes et goûter avec *l'Amicale des Anciens* - maison des Associations - les jeudis après-midis.
 - Cours de peinture et de dessin avec M. Jean-Jacques HAUSER, artiste peintre professionnel.
- *Agenda non exhaustif, merci de vous rapprocher des associations et organisateurs pour des informations complémentaires, éventuels ajouts ou correctifs à ce [programme prévisionnel](#).*

► PETIT JEU du village

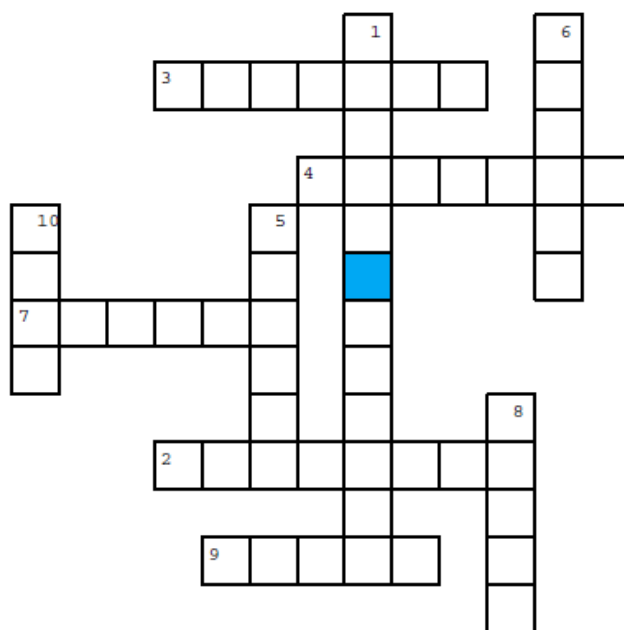
par Nathalie LEMOINE

VERTICAL :

- ❖ 1. Appartient au trio musical talentueux du village
- ❖ 5. Ancien habitant donateur de pièces d'or pour l'achat des cloches (rue)
- ❖ 6. Fontaine en hommage au cafetier d'en face qui y maintenait ses bières au frais
- ❖ 8. Figure emblématique de la Résistance lorraine (rue)
- ❖ 10. Ancien Maire (rue)

HORIZONTAL :

- ❖ 2. Nom d'origine de la fontaine des Écoles
- ❖ 3. Médecin et ancien chirurgien Major des Armées de Napoléon né à Viterne (rue)
- ❖ 4. Professeur et célèbre chirurgien vasculaire né à Viterne (rue)
- ❖ 7. Surnommée également Croix de Chazard et visible rue de Thuilley
- ❖ 9. Croix à l'orée de notre belle forêt communale



Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27 en journée sauf mercredi & vendredi après-midi

✉ mairieviterne@wanadoo.fr

🌐 www.viterne.fr

Accueil lundi de 16h à 18h & jeudi de 17h à 18h45 & vendredi de 11h à 12h

Responsable de publication M. Jean-Marc DUPON - Maire

Création Rédaction Coordination Mme Nathalie LEMOINE - 3^{ème} Adjointe

Merci aux élu(e)s et à Mme Anne FRECHIN pour leur coopération



Bonne lecture de cette petite Gazette - ViterNement votre - Nathalie
Tous les numéros sont consultables en mairie ou sur le site internet
Impression par nos soins - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

